



Monsieur le Directeur Général,

Vous nous avez conviés à une réunion ce jeudi 9 novembre, supposée ouvrir des négociations en vue d'un accord sur la Qualité de Vie au Travail.

Les organisations syndicales signataires ne souhaitent pas servir d'alibi vis-à-vis des tutelles au travers de cette négociation qualité de vie au travail.

Le dialogue social est le respect des positions majoritaires qui se dégagent lors des réunions. Force est de constater qu'actuellement la direction impose ses textes.

Le climat social est délétère et les conditions de travail générales se dégradent au quotidien.

Les décisions prises à l'encontre de nos positions majoritaires en témoignent :

- Mesures qui vont à l'encontre des recommandations de l'ASO de 2012,
- Suppression du poste d'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail
- Refus répétés d'expertises sur les impacts de décisions imposées contre l'avis des personnels
- Simulacre de dialogue social dans le cadre d'IRP qui ne sont même plus consultés sur les textes les plus importants et qui a entraîné, pour une grande majorité des représentants de droit public, la démission de leurs mandats
- Multiplication des décisions de licenciements et de limogeages, ou des personnes poussées au départ par des comportements maltraitants (nombre de démissions en forte augmentation), les personnels qui déplaisent sont écartés de responsabilités
- Agressions verbales, ouverture de procédures judiciaires, menaces vis-à-vis de représentants des personnels de tous statuts
- Non-respect de vos propres engagements (équilibre financier du COP, stabilité des effectifs, ...)
- Mise au rebus des accords de droit privé, destruction des Conventions Collectives DT DR
- Echec de toutes les tentatives de négociation (projet d'établissement, télétravail avec un accord « imposé, ...)

Vous comprendrez que les représentants, de l'ensemble des personnels, ne souhaitent pas entamer cette nouvelle négociation tant que le respect des personnes ne trouve à s'appliquer.

Paris, le 9 novembre 2017